



BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

TOME TROISIÈME

TROISIÈME SÉRIE

ANNÉE 1880

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 120

—
1880

du dépôt. Ce que l'on peut dire seulement, c'est que l'on est bien là en présence d'une station des temps quaternaires.

La faune, comme l'industrie, n'a fourni qu'un très petit nombre d'échantillons.

Les débris les plus abondants sont ceux du renne.

Puis vient l'hyène.

Enfin un grand bovidé, le cheval, le renard et le loup.

Comme la fouille a été très restreinte et très superficielle, elle ne s'est étendue que sur quelques mètres carrés, sans atteindre 50 centimètres de profondeur, et sans aller jusqu'au roc du fond. On ne peut que souhaiter de nouvelles recherches. Le gisement est trop intéressant pour ne pas le faire désirer vivement.

COMMUNICATIONS.

Découverte de grottes sépulcrales de l'époque néolithique, à Avriigny;

PAR MM. MAUVEZIN (DE BRAY-SUR-SEINE) ET TOPINARD.

M. TOPINARD offre à la Société, de la part de M. Lorillon, de Bray-sur-Seine, neuf crânes et divers objets qui les datent. Ils proviennent de deux grottes sépulcrales creusées de main d'homme dans la craie, découvertes à Avriigny, (Seine-et-Marne) et contemporaines de l'époque de la pierre polie. L'une de ces sépultures était formée par un bloc de grès blanc et les deux étaient dallées avec un grès rouge bigarré des Vosges ou du Morvan, déterminé par le professeur Delesse. Notre laboratoire est depuis longtemps en possession de ces ossements, qui lui ont d'abord été prêtés afin d'être l'objet d'un rapport. M. Broca vous a même présenté l'un de ces crânes, sur lequel s'observent les deux genres de perforation, l'une pratiquée pendant la vie, afin de laisser sortir le « mauvais esprit » qui détermine les convulsions, l'autre, posthume, provenant de fragments enlevés, destinés à servir d'amulette à l'usage des amis du défunt. Mais aujourd'hui, sur l'insistance de M. le docteur Mauvezin, auquel la Société doit une

grande reconnaissance, M. Lorillon, le propriétaire du terrain où ont été trouvées les grottes, s'est décidé à en faire don à la Société.

Dès à présent, je puis dire que ces crânes sont absolument le pendant de ceux que le baron de Baye a découverts dans ses propriétés auprès d'Epernay et a confiés au laboratoire pour y être étudiés, au nombre d'une cinquantaine ; et que les grottes elles-mêmes sont rigoureusement semblables à celles de M. de Baye. En outre du crâne perforé que vous a présenté M. Broca, je vous ferai remarquer ce crâne de vieillard, qui a un si singulière atrophie, irrégulière et pathologique, de la voûte. Je serais heureux de savoir ce qu'en pense M. Parrot. Est-ce de la syphilis ?

Un travail craniométrique sera fait sur l'ensemble de ces pièces ; je me borne aujourd'hui à vous lire la note ci-après, qu'a bien voulu me remettre mon ami et confrère le docteur Mauvezin.

M. MAUVEZIN. Le village d'Avigny, hameau de la commune de Mousseaux-les-Bray, est dominé au nord-est par un plateau crayeux. A l'ouest de ce plateau et en contre-bas, se trouve un grand fossé dont la section a été mise à nu par une tranchée, pratiquée pour l'extraction de moellons de craie. Il est comblé de terres rapportées ; mais on peut en reconnaître la direction, pendant l'été, d'après l'aspect des récoltes, qui y poussent bien plus vigoureusement que dans le voisinage. Il semble entourer le plateau à l'ouest et au sud et lui avoir servi de défense ou de ligne de circonvallation.

Dans quelques points de la tranchée, on remarque, entre la craie et la terre végétale, des traces gris-noirâtres, provenant, selon toute probabilité, d'anciens foyers.

Au commencement du mois de février 1879, l'effondrement d'une ancienne carrière de craie, située sur le plateau, mit à découvert une couche de terre d'aspect cendré qui n'était autre que l'entrée d'une sépulture. Cette entrée était fermée par une grosse pierre verticale en grès. On ouvrit la sépulture et on en retira des ossements d'adultes et d'enfants, au-

dessous desquels étaient de grosses pierres (grès bigarré) ainsi qu'un petit éclat de silex et une pointe de flèche triangulaire brisée. Les crânes, au nombre de dix-huit, m'a-t-on dit, et les autres os, abandonnés dans un champ, furent brisés par des laboureurs et des enfants et dispersés. Je ne pus en recueillir ultérieurement que des débris, parmi lesquels étaient un fragment d'os pariétal d'une épaisseur considérable (un centimètre au niveau de la bosse pariétale), des fragments de fémurs à colonne et de tibias platycnémiques; enfin une extrémité inférieure d'humérus à cavité olécraniennne perforée.

Mais dans les premiers jours de mars, nouvel effondrement au voisinage de la précédente sépulture (à 5 mètres environ plus au nord), et découverte d'une nouvelle grotte analogue à la première. Cette fois on fut plus soigneux et l'on mit de côté trois crânes et quelques os longs. Ayant eu connaissance de ces faits, je m'empressai de me rendre à Avrigny, où je constatai que l'un de ces crânes était trépané, que les fémurs étaient à colonne, les tibias platycnémiques, etc. Je visitai ensuite sommairement la grotte et j'en retirai un éclat de silex et un fragment de poterie grossière; je ne doutai plus dès lors que nous ne fussions en présence d'une sépulture néolithique. J'en fis part immédiatement à M. Topinard et il en prévint MM. Broca et de Mortillet. Ces honorables savants furent également d'avis que cette sépulture datait de l'époque de la pierre polie. L'un d'entre eux devait venir diriger les fouilles et m'aider de ses conseils; malheureusement des raisons de santé s'y opposèrent et je dus, à mon grand regret, pratiquer seul les fouilles.

Le 8 mars 1879, à dix heures du matin, je me rendis sur les lieux; je constatai que l'éboulement avait mis à découvert le fond de la grotte. La veille, les ouvriers avaient creusé le sol du côté opposé et mis à découvert l'entrée.

Voici d'ailleurs quelle était la disposition des lieux :

Du côté du fond, mis le premier à découvert et d'où l'on avait retiré les trois premiers crânes, la grotte a une hauteur

de 90 centimètres. Son sommet est situé à 2 mètres au-dessous de la surface du sol actuel. Du côté de l'entrée est une petite allée ou tranchée en pente douce dirigée du sud-est au nord-ouest, par laquelle on descend jusqu'à l'entrée, obturée par un massif de blocs de grès bigarré entassés verticalement les uns sur les autres.

Nous fîmes enlever ces pierres et déblayer la grotte des deux côtés à la fois, de manière à pouvoir la fouiller avec soin, en pleine clarté du jour. Après avoir enlevé une épaisse couche de terre grisâtre assez friable, mêlée de petits fragments de craie, nous arrivâmes à la couche profonde qui renfermait les ossements. Ils étaient plongés dans une masse crayeuse très compacte, dont il était difficile de les dégager. Parmi les squelettes se trouvaient une vingtaine de grosses pierres, situées pour la plupart au-dessous. Ces pierres sont du grès rouge bigarré, étranger à la localité et provenant, soit des Vosges, soit peut-être du Morvan.

Il était impossible de reconnaître dans ce magma la position respective des os longs et des crânes, tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'il fallut, pour ainsi dire, les sculpter avec un couteau ou une serpe pour les dégager sans les briser. Notons cependant, en passant, qu'on nous affirma avoir trouvé dans la première sépulture un squelette de petit enfant, étendu à plat.

Enfin, après sept heures de travail, nous avons retiré :

Sept crânes d'adultes et un crâne d'enfant très bien conservés, un huitième crâne assez détérioré, puis d'autres fragments recueillis en deux endroits assez distants l'un de l'autre et appartenant à deux enfants. En y joignant les trois crânes retirés précédemment, cela fait un total de douze crânes, que l'on peut soumettre à l'étude. Tous les autres os furent également recueillis.

Les crânes d'adultes des deux sexes sont au nombre de neuf. Un examen sommaire nous a fait connaître qu'ils appartiennent, pour la plupart, au groupe des sous-dolichocéphales occipitaux de Broca. Ils méritent d'ailleurs un examen

plus complet et vont être soumis incessamment à la Société d'anthropologie, à laquelle ils ont été offerts.

Je ne dirai qu'un mot du crâne trépané, déjà présenté à la Société par notre regretté maître Broca, dans la séance du 8 janvier 1880. Ce crâne présente une perforation elliptique à grand axe antéro-postérieur, mesurant 7 centimètres cinq dixièmes de longueur, sur 6 centimètres de largeur, siégeant au sommet du pariétal droit, empiétant légèrement sur la suture sagittale et s'étendant en avant jusqu'à l'os frontal. Broca a clairement démontré que ce crâne remarquable « présente simultanément les traces d'une trépanation sur le vivant et d'une trépanation *post-mortem*¹ ».

Un autre crâne, intéressant surtout au point de vue pathologique, est un exemple très accentué d'atrophie de la table externe.

Nous avons vainement cherché des rondelles osseuses, soit dans les crânes, soit dans leur voisinage.

Divers objets accompagnaient les squelettes, nous recueillîmes :

- 1° Deux haches en silex poli, ne semblant pas avoir servi ;
- 2° Quatre ou cinq couteaux ou grattoirs en silex, quelques uns recourbés à la pointe ;
- 3° Deux dents de cheval ;
- 4° Une dent incisive de veau, percée à sa racine (trouvée dans un crâne) ;
- 5° Deux poinçons en os ;
- 6° Un os de bœuf perforé de part en part de deux trous ronds et rayé à la surface ; c'est évidemment une emmanchure de hache ;
- 7° Un assez grand nombre de débris de poterie grossière, renfermant dans sa pâte de petits éclats de silex ou des graviers, rouge en dehors, noire en dedans ;
- 8° Un morceau de poterie à forme ventrue et à rebords ;
- 9° Un petit éclat de poterie à rebord évasé noirci *intra et extra* par du noir de fumée tachant encore les doigts.

¹ Bull. Soc. d'anthropologie, 1880, p. 10.

Ces divers débris étaient éparés dans la grotte, sans ordre appréciable.

10° Il y avait dans la grotte des traces de charbon pulvérulent, mais pas d'os calcinés.

11° Un morceau de grès rouge, cintré, taillé et présentant un espèce de rebord qui pouvait servir à saisir le vase dont il faisait, je suppose, partie constituante.

12° Un gros nucléus en silex de la craie.

La grotte étant complètement vidée jusqu'au sol crayeux, je pris les mesures suivantes :

Hauteur : 90 centimètres ;

Largeur : 1^m,70 ;

Longueur : 2 mètres. »

M. LE PRÉSIDENT. La Société prie M. Topinard de vouloir bien transmettre à MM. Mauvezin et Lorillon ses remerciements.

Sur la hache de pierre dans les palafittes ;

PAR M. FRANCK ROUSSELOT.

(Communiqué par M. de Mortillet.)

Différentes pièces, découvertes par M. Franck Rousselot, et présentées par M. de Mortillet, permettent de se rendre compte du procédé de fabrication de la hache polie en pierre dans les habitations lacustres ou palafittes de la Suisse.

M. Franck Rousselot a employé une partie de ses vacances à fouiller la station lacustre de Treytel, près Bevaix, lac et canton de Neuchâtel. Dans cette station robenhausienne ou de la pierre polie il a recueilli des échantillons qui montrent de la manière la plus nette et la plus positive quel était le mode de fabrication des haches en pierre. Il fait même don, à l'Ecole d'anthropologie, d'une série de quatre pièces qui présentent les diverses phases de ce travail.

La première de ces pièces est un gros caillou glaciaire provenant des Alpes. Il est en roche serpentineuse, très ta-